

La Coordination Rurale du Gers passe à l'acte 2



La Coordination Rurale du Gers passe à l'acte 2

Comme annoncé il y a quinze jours la Coordination Rurale du Gers a durci le ton cette nuit en menant un action coup de poing de grande ampleur sur la moitié du département.

Communiqué de la Coordination Rurale du Gers :

Coriandre : encore le massacre des agriculteurs

Nous sommes informés que le préfet de région va augmenter pour le jeune installé le plafond de coriandre 3 hectares à 9 exceptionnellement pour essayer de compenser les dégâts causés par la modification de l'arrêté préfectoral en août 2024.

Il en manque encore.

Non seulement pour nos installés c'est la douche froide mais nous ne parlerons même pas de tous les autres qui n'auront pas un centime de plus.

Même pour les exploitations en difficulté, il faudra passer par une nouvelle enveloppe cela est totalement injuste quand on sait que le plafond de la coriandre avait été initié par l'État et qu'aujourd'hui l'État se défausse de ses responsabilités.

Le résultat est sans appel :

La Coordination Rurale du Gers est furieuse de ces décisions même si un pas minuscule a été fait envers nos jeunes.

Car toutes ces décisions mettent en péril les 360 exploitations gersoises.

Face à ça , l'acte 2 démarre. Choses promises choses dues



Photos : Coordination Rurale du Gers